

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 14 Octobre

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr



	Lundi 28 Octobre	Présence	Mardi 29 Octobre	Présence	Mercredi 30 Octobre	Présence
Matin	Confection de Catapulte 3/11 ans Bricolage 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Arrivée 9hrs Atelier artistique » Le château hanté » Avec l'intervenante Gaëlle 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Confectionne ton bouclier 3/6 ans Jeu « Capture de drapeaux » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Création d'un marque page Médiéval 3/6 ans Paint Ball 8/11 ans (8 enfants) Jeu « Chasse aux lapins » « Le tir aux pigeons »	<input type="checkbox"/>	Création d'un Parchemin Royal 3/6 ans Jeux dans le parc Caudan 3/6 ans Créé le drapeau de ton royaume 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Activité artistique « Le château coloré » 3/6 ans Jeux de ballons au parc Caudan 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Jedi 31 Octobre	Présence				
Matin	Atelier cuisine « Galettes des rois » « Pain d'épices » 3/6 ans Activités manuelles « Figurine de chevalier » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>				
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	Fête d'Halloween 3/11 ans	<input type="checkbox"/>				



Date :

Signature :

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours et la commande de repas) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2024
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

